

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2018-06-18

PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 18 juin 2018 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

Est absent : M. Stéphane Bonneau, conseiller

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal*, à tous les membres du conseil le 15 juin 2018, soit plus de deux jours avant sa tenue.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Société de l'assurance automobile du Québec – Autorisation de signature
- 4.** Adoption du Règlement d'emprunt n° 18-237 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord
- 5.** Période de questions
- 6.** Levée de la séance

18-160

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté.

18-161

3. **SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) –
AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel possède plusieurs véhicules mis principalement à la disposition du Service des travaux publics;

ATTENDU QUE pour qu'il soit possible d'utiliser lesdits véhicules, ils doivent être immatriculés auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec;

ATTENDU QUE, pour ce faire, une ou des personnes doivent être autorisées à signer les documents nécessaires pour et au nom de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel informe la Société de l'assurance automobile du Québec que, pour les quatre prochaines années, madame Francine Chiasson, mairesse, et monsieur Réjean Hudon, directeur général, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité d'Albanel tout document demandé par la SAAQ.

18-162

4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 18-237 DÉCRÉTANT DES
TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE,
PLUVIAL ET D'EAU POTABLE SUR LA RUE PRINCIPALE SUD ET SUR LA RUE
INDUSTRIELLE NORD**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel désire procéder aux travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord;

ATTENDU QUE la dépense est évaluée à 1 227 429 \$ et que les fonds généraux sont insuffisants pour payer la totalité des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel assumera une partie du coût de la façon suivante :

➤ Fonds général 7 429 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité juge à propos d'effectuer un règlement d'emprunt pour se procurer la somme de 1 220 000 \$ nécessaire à l'exécution totale des travaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le Règlement d'emprunt n° 18-237 décrétant des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisque personne n'assistait à la séance, aucune question ne fut posée.

18-163

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

Que la séance soit levée à 19 h 40.

Fait et passé à Albanel en ce dix-huitième jour de juin 2018.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général